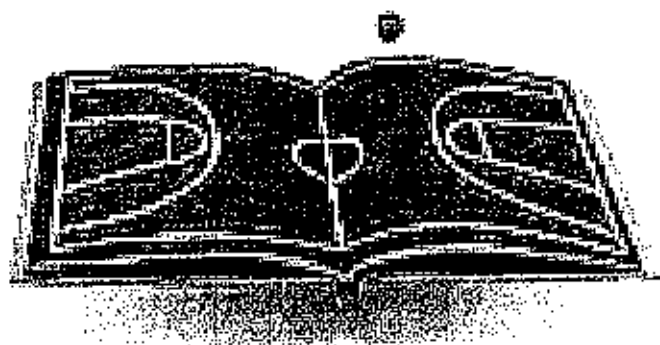


COMITE DEPARTEMENTAL DE BASKET-BALL

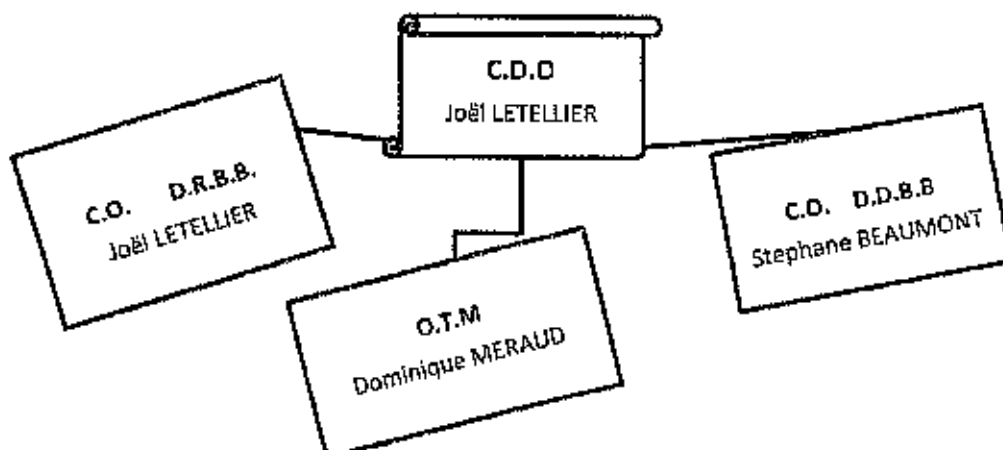
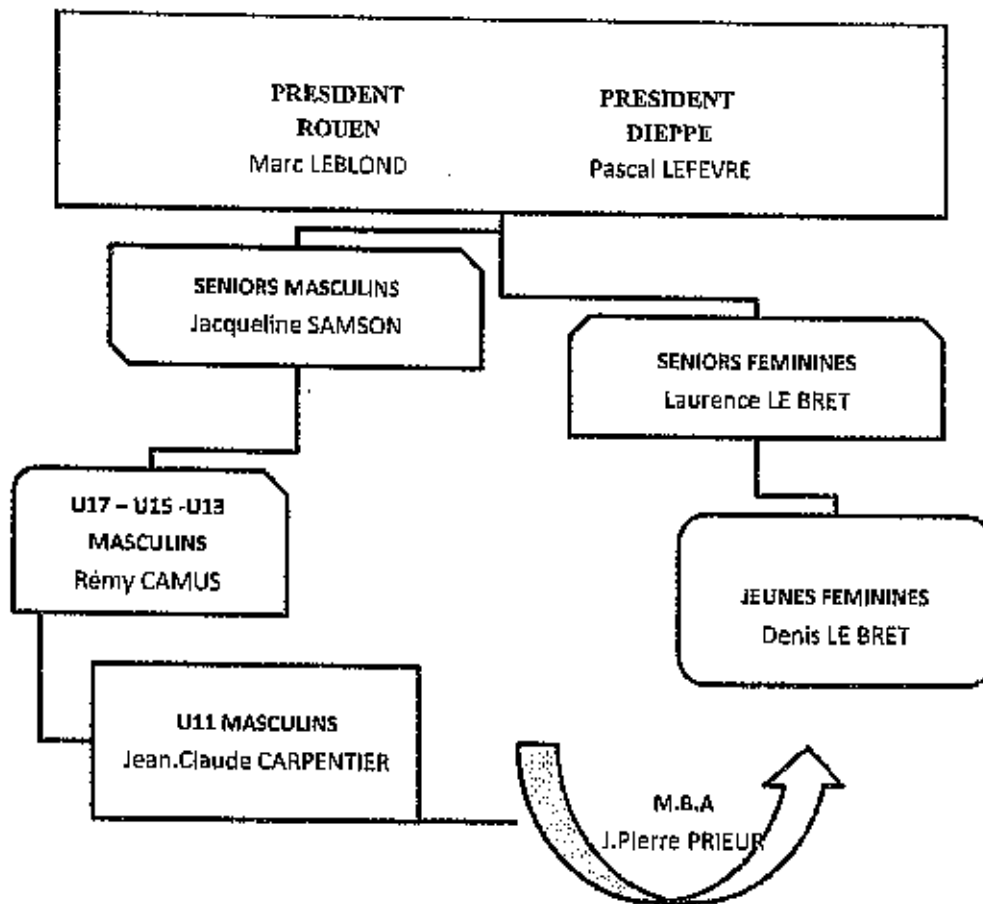
DISTRICTS DIEPPOIS ET ROUENNAIS



# RAPPELS IMPORTANTS



# ORGANIGRAMME



# CONTACTS



**En dehors des heures d'ouverture du District Rouennais**

**Vous pouvez contacter soit :**

**Mr Marc LEBLOND**

**Président du D.R.B.B**

**06.67.87.56.90**



**Mr Pascal LEFEVRE**

**Président du D.D.B.B**

**02.35.84.58.69**



**Mr Joël LETELLIER**

**Président de la C.D.O**

**06.81.34.97.01**

# POUR NOUS JOINDRE



D.R.B.B  
Mairie annexe  
Place Gabriel Péri  
76120 Le Grand -Quevilly



09.62.54.17.74



[drbb76@wanadoo.fr](mailto:drbb76@wanadoo.fr)

# HORAIRES SECRETARIAT



LUNDI / MARDI / JEUDI

9H30 - 11h45

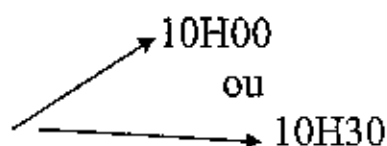
12h45 – 18h30

Le district sera fermé pendant l'heure du repas

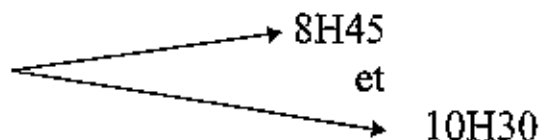
# HORAIRES DES RENCONTRES



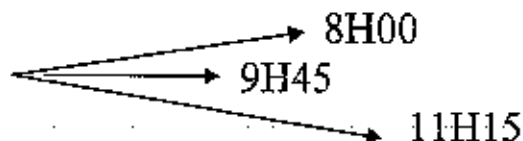
1 MATCH



2 MATCHES



3 MATCHES



Vous devez rentrer les horaires des rencontres sur le logiciel fédéral.  
et

**Les donner chaque début de mois à Joël Letellier**



**LES RENCONTRES PEUVENT SE DEROULER SOIT :**

LE VENDREDI EN SOIREE  
LE SAMEDI EN SOIREE  
LE DIMANCHE MATIN  
LE DIMANCHE APRES MIDI

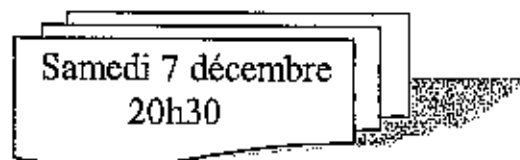
# DEROGATIONS

## EXEMPLE

DATE PREVUE



AVANCE



## 21 JOURS AVANT LA RENCONTRE

Quand une rencontre « ALLER » est inversée, elle n'est pas automatiquement inversée par le système informatique pour le « RETOUR », il convient donc aux clubs de le faire.



**AUCUN REPORT DE MATCH N'EST AUTORISE SAUF CAS PARTICULIER  
ACCOMPAGNE D'UN JUSTIFICATIF DE LA MAIRIE**

**SE REPORTER A L'ARTICLE 7 DU CD76**

# IMPORTANT



Pour chaque équipe évoluant à un niveau supérieur, l'association sportive doit **IMPERATIVEMENT** adresser au District Rouennais et au plus tard 1 semaine avant le début du championnat la liste des brûles :

7 en seniors

5 en jeunes

**SE REPORTER A L'ARTICLE 48**

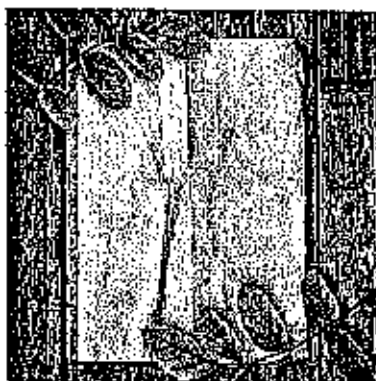
**DES REGLEMENTS « TYPE » DU C.D.76**



Veillez vous reporter aux dispositions  
**Financières 2014 / 2015**



# FEUILLES DE MATCHS



Les feuilles de matchs sont à prendre au District Rouennais

Inutile de passer commande via le site du C.D.76



# DOUBLES DE FEUILLES DE MARQUE



Le double des feuilles de matchs des séniors et jeunes évoluant de

NATIONAL

A

L'EXCELLENCE DEPARTEMENTALE

Doivent **IMPERATIVEMENT**

Être adressés au District Rouennais dans les 72h suivant la rencontre

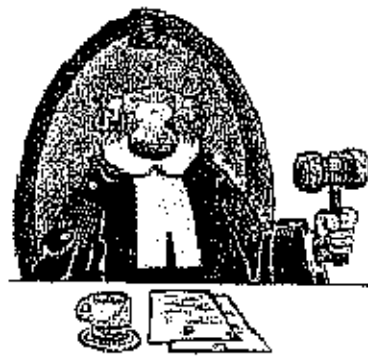
Le cachet de la poste faisant foi.



En cas de non transmission  
Veuillez- vous reporter aux dispositions

**Financières 2014 / 2015**

# RECLAMATION



## article 8

**Aucune réclamation n'est admise en ce qui concerne les rencontres:**

**U13 et U11**

# ENVOI DES FEUILLES



Les feuilles de marques doivent être adressées le premier jour ouvrable suivant la rencontre (cachet de la poste faisant foi - affranchissement tarif rapide) au D.R.B.B.

Au delà d'une semaine de retard, la commission sportive avertira l'association sportive chargée de l'acheminement de la feuille et fixera la date limite à laquelle elle devra être en possession de ladite feuille.

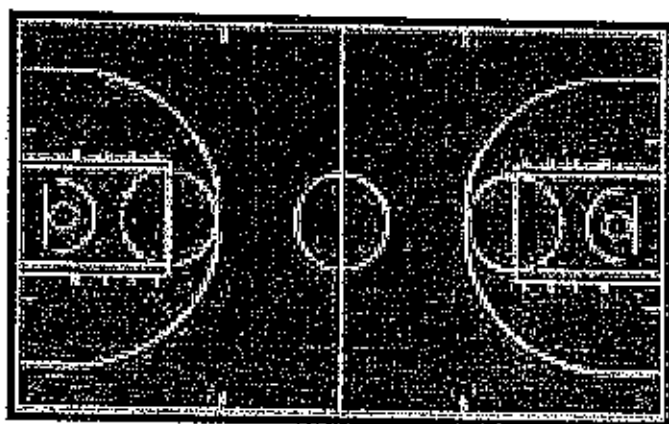
Passé ce nouveau délai et après enquête, la commission sportive infligera une pénalité de moins un (1) point au classement au club fautif.

ARTICLE 13 des règlements du D.R.B.B.

U 17

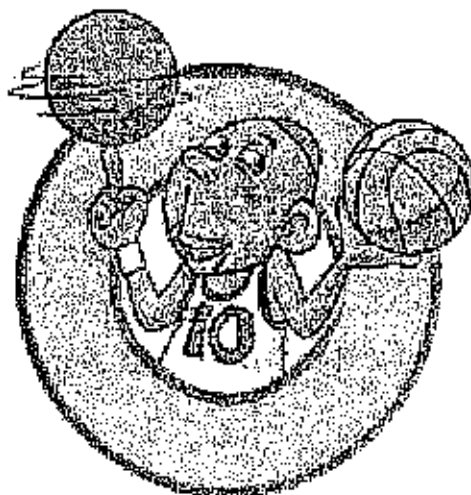
U 15

CATEGORIES	U17	U15
DUREE DE JEU	4 X 9mn Pause 1mn entre 1-2 et 3-4 Pause 6mn Entre 2-3	4 X 8 mn Pause 1mn entre 1-2 et 3-4 Pause 6mn Entre 2-3
TEMPS MORTS	2 en 1 <sup>ère</sup> mi-temps 3 en 2 <sup>ème</sup> mi-temps	2 en 1 <sup>ère</sup> mi-temps 3 en 2 <sup>ème</sup> mi-temps
REGLEMENT DE JEU	international	international



# U 13

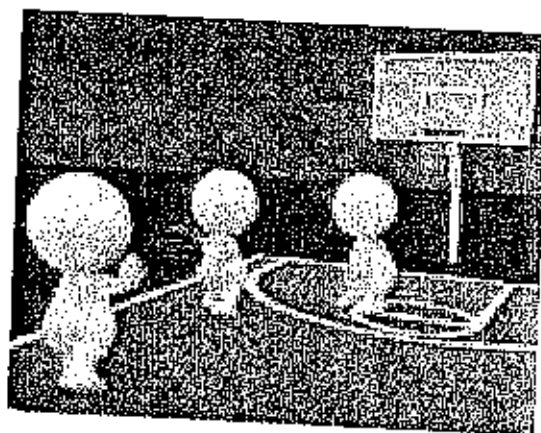
CRITERES	
TERRAIN	1 TERRAIN NORMAL
BALLON	TAILLE 6
NOMBRE DE JOUEURS	10 (6 minimum en masculins et féminins)
TEMPS DE JEU	4 X 7 mn Pause 1 mn entre 1-2 et 3-4 Pause 6 mn entre 2-3
REGLEMENT	International <b>Au-delà de 30 points d'écart blocage de la feuille de marque et du tableau d'affichage.</b>
TEMPS MORTS	2 en 1 <sup>ère</sup> mi-temps 3 en 2 <sup>ème</sup> mi-temps
PROLONGATION	3 mn



# U 1 1

CRITERES	
TERRAIN	NORMAL
BALLONS	TAILLE 5
NOMBRE DE JOUEURS	10 (6 minimum en masculins et féminins)
TEMPS DE JEU	4 X 6 mn Pause 1 mn entre 1-2 et 3-4 Pause 5 mn entre 2-3
PARTICIPATION*	4 contre 4 Un minimum de 2 périodes complètes Un maximum de 3 périodes complètes
Si 8 joueurs ou moins	<p>*Tous les joueurs inscrits sur la feuille de marque doivent participer à la 1ere ou 2ème période sans Possibilité de changements.</p> <p>*La gestion est libre pour les deux autres périodes.</p> <p>*En cas de blessure d'un joueur sans possibilité de rejouer, l'équipe aura la possibilité d'utiliser un joueur supplémentaire sur la période concernée</p>
Si 9 ou 10 joueurs	<p>*Tous les joueurs inscrits sur la feuille de marque devront obligatoirement participer à la 1<sup>ère</sup> 2ème ou 3ème période.</p> <p>*La gestion est libre pour la 4ème période</p>

REGLEMENT	<p>*Début de la 1<sup>ère</sup> période par un ED, ensuite règle de l'alternance.</p> <p>*Pas de panier à 3 points ;</p> <p><b>*Au-delà de 30 points d'écart blocage de la feuille de marque et du tableau d'affichage.</b></p> <p>*Pas de retour en zone, ni de LF supplémentaire.</p> <p>*Défense 1 contre 1 obligatoire.</p> <p>*Défense zone, zone presse tout terrain et demi-terrain sont interdites.</p>
TEMPS MORTS	1 par période
PROLONGATION	Résultat nul autorisé





# FEUILLES DE MATCHS



## COULEURS A UTILISER

- |                                |       |
|--------------------------------|-------|
| ➤ 1 <sup>er</sup> QUART TEMPS  | ROUGE |
| ➤ 2 <sup>ème</sup> QUART TEMPS | NOIR  |
| ➤ 3 <sup>ème</sup> QUART TEMPS | ROUGE |
| ➤ 4 <sup>ème</sup> QUART TEMPS | NOIR  |

# TENUE DES FEUILLES DE MATCHS

**HAUT**

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASKET BALL  
LIGUE DE BASKET BALL DE HAUTE-NORMANDIE  
COMITÉ DÉPARTEMENTAL

Équipe A A.S. Le Bourg-Dun  
contre Équipe B U.S. CIDEVILLE  
SAISON 2013/2014

Championnat : Masculin	Rencontres N° <u>1211/2</u>	Date <u>11/11/13</u>	Heure <u>14h30</u>	Lieu <u>Le Bourg DUN</u>
<u>Honneur</u> Féminin	Poule <u>H</u>	1 <sup>er</sup> arbitre <u>LENOIR B</u>	2 <sup>e</sup> arbitre <u>LEBLANC C</u>	

LE CHAMPIONNAT

LA POULE

LES ARBITRES



# TENUE DES FEUILLES DE MATCHS

## RECTO

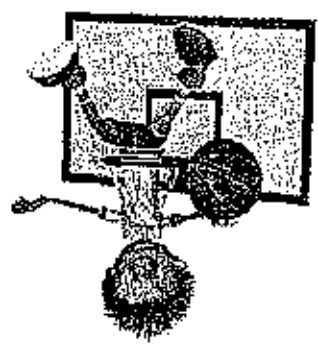
Patronymes en lettres d'imprimerie

Équipe A A.S. Le BOURG DUV  
 N° informatique 1776527 Couleur: BLANC  
 Temps morts Publicité :  
 1<sup>er</sup> M-T  
 2<sup>e</sup> M-T  
 Prolongations  
 Fautes d'équipe  
 ① 1 2 3 4 ② 1 2 3 4  
 ③ 1 2 3 4 ④ 1 2 3 4

Licence	Noms des joueurs		N°	en ject	Fautes				
					1	2	3	4	5
VT88125	HYPPOL	L	4						
VT88130	CESSON	S	5						
VT88125	NIEPCE	N	6						
VT88155	FARADAY	Z	7						
VT73212	ARAGO	J	8						
VT88101	TOUCHE	Parade	9						
VT541010	TOUCHE	Phérese	10						
VT882013	Louise	M	11						
VT881350	Entraîneur BERTHAUD		L						
	Entraîneur adjoint								

Prénoms noter que l'initiale SAUF EN CAS DE FRATRIE

Numéros en ordre croissant



# TENUE DES FEUILLES DE MATCHS

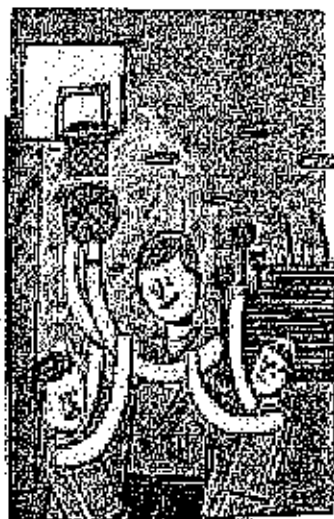
## VERSO

Noter les noms,  
adresses, n° licences et  
association de tous les  
officiels présents

OFFICIELS, RESPONSABLE DE L'ORGANISATION ET DÉLÉGUÉ AUX OFFICIELS				
	NOMS	ADRESSES	N° Licences	Association Sportive
1 <sup>er</sup> arbitre	LENEVEU G	24 Rue Polytechnique 71200 TROIS-TOURNAIS	1759009	A.S.C.
2 <sup>ème</sup> arbitre	LEBEAUX C	10 Rue Foch 71500 MONTMAGNY	1770007	A.S.B.
Commissaire				
Maître	LEBRET L	Rue du Stade 71500 Le Breton sur	1750001	A.S.B.D.
Adjoint				
Responsable	LEBRET D	Rue du Stade 71500 Le Breton sur	1750002	A.S.B.D.
Opérateur 1 <sup>er</sup>				
Responsable de l'organisation	POURCIE L	Camp de la place 71500 Le Breton sur	1750003	A.S.B.D.
Délégué aux officiels				



# REMBOURSEMENT FRAIS ARBITRAGE

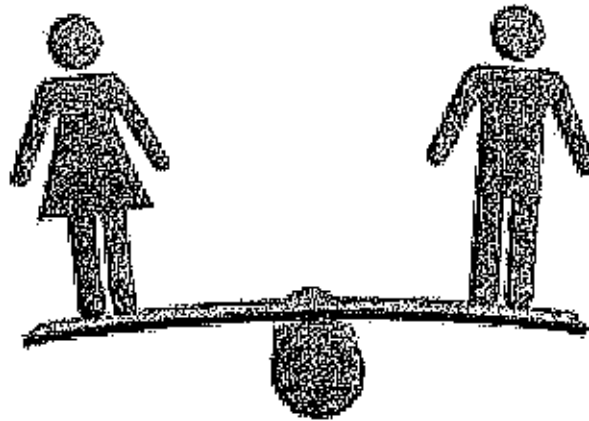


Lorsque les arbitres se déplacent et que l'une des équipes est absente il convient, après avoir pris avis de la C.D.O. de suivre la procédure suivante :

- \*Le club recevant rembourse les frais de déplacement des deux arbitres ;
- \*Le club recevant se fait rembourser les frais par le club adverse ;
- \*L'indemnité de rencontre (24 euros en 2014-2015) ne doit pas être perçue.

**CE POINT DE REGLEMENT S'APPLIQUE  
QUE SUR LES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX**

# FRAIS D'ARBITRAGE



A partir de cette saison  
les frais d'arbitrage concernant  
le championnat de 2<sup>ème</sup> série masculine  
seront à parts égales  
entre  
les 2 associations sportives



# 10 RÉFLEXES en or

*pour la préserver.*

**1**  
Je signale à mon médecin toute douleur dans la poitrine ou essoufflement anormal survenant à l'effort. \*

**2**  
Je signale à mon médecin toute palpitation cardiaque survenant à l'effort ou juste après l'effort. \*

**3**  
Je signale à mon médecin tout malaise survenant à l'effort ou juste après l'effort. \*

**4**  
Je respecte toujours un échauffement et une récupération de 10 min lors de mes activités sportives.

**5**  
Je bois 3 à 4 gorgées d'eau toutes les 30 min d'exercice à l'entraînement comme en compétition.

**6**  
J'évite les activités intenses par des températures extérieures en-dessous de  $-5^{\circ}\text{C}$  ou au-dessus de  $30^{\circ}\text{C}$  et lors des pics de pollution.

**7**  
Je ne fume pas, en tout cas jamais dans les 2 heures qui précèdent et suivent mon activité sportive.

**8**  
Je ne consomme jamais de substance dopante et j'évite l'automédication en général.

**9**  
Je ne fais pas de sport intense si j'ai de la fièvre, ni dans les 8 jours qui suivent un épisode grippal (fièvre - courbatures).

**10**  
Je pratique un bilan médical avant de reprendre une activité sportive intense si j'ai plus de 35 ans pour les hommes et 45 ans pour les femmes.

\* Quels que soient mon âge, mes niveaux d'entraînement et de performance, ou les résultats d'un précédent bilan cardiologique.



Recommandations adoptées par le Club des Cardiologues du Sport



IMPRIME PAR NOS SOINS